Par ordre de la Cour. Aouvelle orléans, Lne., 24 janvier. (Signe) GEO, H. THEARD, Juge. RAYMOND GAUCHE, Avocat. Pour copie conforme: P. A. DUCOING, Député Greffier.

Succession de Mme Margaret Elizabeth Klink, Epouse Prédecédée de Frank Heim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orieans — No. 103,322 — Division D — Attendu que Mile Louisa Heim a présenté une pétition à la cour dans le but d'obteuir des lettres d'addans le hut d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de MineMargaret Elizabeth Klink, épouse prédécédée de Frank Heim, décédée intestait; avis est par le présent donné à
tous ceux que cela peut concerner d'atous ceux que cela peut concerner d'atous ceux que cela peut concerner d'atous four à déduire dans les dix jours les
raisons pour lesquelles it ne serait pas
fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

3. B. ROSSER, Avocat. J. B. ROSSER, Avocat.

Succession de Sarah M. Byrnes. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa Yision A — Avis est par le présent don-Mision A — Avis est par le présent dou-he aux créanciers de cette succession et à fontes autres personnes Intéres-sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui souvont la présente notification, les raisons (s'ils en out ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final presente par William H. Byrnes, Jr., ex-fecteur festamentaire de cette succes-tent, les serait pas approuvé et homo-logué, et les fonds distribues conformément at dit compte.

Far ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

WM. B. RYRNES, JR., Avcoat.

Spangsfevi.

Succession de Mme Dolores Gonzales, Veuve de Wm. B. Hyman. TOUR CIVILE DE DISTRICT Dour la Paroisse d'orleans — No. 100313 — Division B — Avis est par le present donné aux creanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à deduire dans les dix jours qu sun ront la presente notification les rai-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le rapport ou compte final (ré-sente par John W. Hyman, administrateur de ethe surcession, he serait pas approuve et hemologië et les fonds distribués conformement au dit compte. Far ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, ROMER WEI NIER & HYMAN MIT-HOFF, Avorats.

HOFF, Avocate, winnesses to

cession de Thomas Egan et Epous COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'orieans — No. 101.03 — In-Vision A — Avis est par le présent don-né aux creanciers de rette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à deduire dans les dix jours qui supront la présente notification les raisons s'ils en ont on peuvent en avoir, sour l'esquielles le courte final cré-Faisons s'ils en ont on peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final pré-sente par Aire Egan, epouse de A. J. O'Leary, administratrice de cette suc-cession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués con-formement au dit compte.

Tar ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffer.
F. M. STAFFORD, Avocat. Sciangs.gofevi 25jan25,29fev3

Succession de Martin McGuire. COUR CIVII E DE DISTRICT pour la pa-roisse d'orléans — No. 193,179 — fil-vision R — Attendo que Mine Annie Assel, veuve de Martin Mediure, a présenté une petitien à la Cour à l'ef-fet d'obtenir des lettres d'administra-tion dans la succession de feu Martin Mediure, décede intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les diviours, les raisons pour lesquelles dix pours, les raisons pour lesquel-les il de serait pas fait droit à la dite Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
THTCHE & BOGERS, Avocals.
233022,276-v1

succession de Lewis McGints. of R CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

coth CIVILE DE DISTRICT pour la partoisse d'orleans — No. 101.327 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à fontes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la presente notification, les raisons es ils en ont ou penvent en avoir pour lesquelles le conque et tableau de distribution présente par James P. Cordille, administration et caraleir de cette succession ne serait les autrenties te súccession ne serait pas approxivé et homologue et les fonds distribués conformement an dit comple.
For ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. L. FRIEDIGUES, Avocat.

Succession de Mile Elise Franhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroise d'orleans — No. 192,763 — Pi-vision E — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cetté succession et à foutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui d'avoir à déduire dans les dix jours qui guivront la présente notification, les rai-sons es ils en ont on peuvent en avoir-pour lesquelles le second compte final présente par charles B. Urquiart, ex-écuteur testamentaire de cette succes-sion, ne serait pas approuvé et homo-liquie et les fonds distribués conforme-ment au dit compte. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL., Greffier.
H. E. & J. R. UPTON, Avocats,
25jan25,29fev3

Succession de Ignacio Randazzo. TOUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'orieans — No. 94,553 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées résvoir à dédoire dans les dix jours qui suivront la présente notification les ratsons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mine Catherine Garigano, veuve de Ignacio Randazzo, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
GUSTAVE LEMIE, W. CATESBY JONES, ARTHUR A. MORENO, Avocats, jan21,25,30

AVIS AUX CREANCIERS

The Parker-Blake Company vs. Capdau-May Drug Company. ¿OUR CIVILE DU DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 192,414 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Arthur D. Parker, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. I'm ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
W. L. HUGHES, Avocat.

August Weitkam vs. Pelican Metal and Roofing Company. Roofing Company.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,256 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à foites autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Beauregard V. Redmond, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL

" ANNONCE JUDICIAIRE.

BUREAU MEUBLES
Consistant de pupitres avec dessus à
rouleau et plat, coffres-forts, cabinets,
dactylographes, éventail électrique,
chaises, tables, etc., ainsi qu'une belie
collection de bijnox consistant de la ba-lance du stock de diamants, bagues, médatilons, montres en or et en argent,
bracelets et autres articles de valeur appartenant & cette succession.

Succession de Mme Sarah Bernstein, Epouse de Otto Sizeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orleans — No. 102,376 — Division B — Il sera vengu à l'enchere publique JECDI, le 6 février 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un or-dre de l'Hon, Fred D. King, luge de la Cour Civile de District, Division B, daté e 27 novembre 1912. 1. Les meubles du bureau situé dans 1. Les membles du bureau situé dans la chambre dié dans la bâtisse Audubon rue du Canal où ils peuvent être inspectés.
2. La balance de la splendide collection de bijoux suivant la liste, la même devant être vendue au plus offrant enchérisseur sans limite ou réserve.
Conditions—Comptant.
ALBERT PAUL, Encanteur.
STAFFORD & ROBINSON,
Avocats.

Ramsey & Danziger

AMNONCE JUDICIAIRE 1
To Cottage Simple, 272 rue Cherokre.
Succession de Veuve Ma deine Roberts.
No 102,566—Cour Civile de District pour is paroisse d'Orléane District pour de Carondelet JEUDI, le 30 janvier 1913. sera venduà la Bourse, 311 rue Baronne Premier District de cette ville, en vertu de et con ormément à un ordre daté et signé e >7 décembre 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susitie Cour, Division D. dans l'affaire ci-desses initialée et numérotée, la propiété ci-aprés décrite à savoir:
Un cent in terrain, avec : ntes les câtisses et amélio etiens qui s'y trouve f, cic., dans le Se tième District de cette ville, ans l'ies N. 40, bor é par les rues (heroke-Hil'aty, Mississippi et McCarty d'eigné comme terrain No 22 et mesure 30 pieds de face à a rue Cherokee aux 107 piels 6 pouces de crofondeur. Seede Grofonden. Conditions-Comptant l'acquéreur devant Conditions—Comptant l'requéreur devant assumer les faxes et 1913 et ayer p. url'acte de vente devant E. L. W. il. no aire. Ux pour cent de dépôt requis au moment de l'afindica i m. Jeeph Laughtenschiseger, a neut. 29 dec—29—jan 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

A'R CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

Court Civile De District pour la parroisse d'orléans — No. 97,505 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduirs dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons estis en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte provisoire présente par James P. Cordell, administrateur et curateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Conr.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRIGHS, Avocat.
23jan:23:27ev1

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la par-roisse d'orléans — No. fot,212 — fot-vision C — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession né aux créanciers de cetté succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons és ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Theresa M. May, exécutrice dative testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologue et les fends distribués conformément au let compte.

of compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffier.
LLGIER & OLEASON, Avocats.

Succession de David Gilmore Baldwin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,264 — Division E — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succes-sion et à toutes autres personnes in-téresseus d'avoir à déduire dans les dix Jours qui suivront la presente notificajours qui suverom la presente nonnea-tion, les raisons cetts en ont ou peu-vent en avoir) pour lesquelles le comp-te final présenté par Gostave Bouligny Baldwin, executeur testamentaire de cette succession, ne serant jas approuvé et homologue et les fonds distribués conformèment au dit compte. THOMAS CONNELL, Greffier. M. C. SONIAT, Avocal, 23jangs,27fev1

VENTES A L'ENCAN

l. L. Únorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En re Liquidation de J. D. Conneil fron

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

jequel terrain est designe par le nume-ro neuf et mesure quarante cinq pieds et six pouces de face à la rue Erato sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et dix pouces entre lignes parallèles, etant la propriete acquise par la "J. D. Connell Iron Works Company" de Mme Josephine B. Connell par un acte devant

adjugée à tel enchérisseur; mais si le plus haut enchérisseur pour l'entière plus haut enchérisseur pour l'entière propriété ne dépasse pas les adjudicataires provisionnels, alors les adjudications provisionnels, et des trois terminérement décrits, deviendront effectifs et les titres seront faits conformément.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer les taxes de 1913 payer pour le ou les actes de vente devant notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de

et déposer 10 pour cent du prix d'a-chat au moment de l'adjudication avec. Jan 12,19,26f6 vv.9.13



VENTES A L'ENCAN

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

% VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel. No. 101,500 - Cour Civile de District,

En re Liquidation de J. D. Connell 1700
Works CO.

(OMR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parishes of Origina – No. 10, 141 – 10 mission (... — Conformément et en vertue de la constant de la co Division B.

Au dernier et plus offrant enchérisseur proprietés de valeur du Troisième Bistriet, 2225-27-29-31 Ave. Explanade entre les rues N. Rocheblave et N. Tomu. Quatre cottages d'abbitation, 728-32-34-36-38-40, encoignure Lesseps et rue Dauphine.

Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.

Cottage double, 2600 encoignure Chartres et Ave. Lafayette.

avec toutes les bâtisses et amenorations qui s'y trouvent située dans le Troi-sieme District de cette ville, dans l'Het borné par les rues Lesseps, bauphine, France et Hoyale, étant la plus grande partie des terrains un deux, trois, trois et quatre sur un plan particulier par Al-bert 6. Blanchard dressé le 25 du mois connell from Works Company" de Mme
Josephine B. Connell par un acte devant
Josephine B. Connell par un acte devant
La propriété premièrement décrite est
Company." Rien de la propriété mobile
n'est compris dans cette vente. La propriété mobile
n'est compris dans cette vente. La propriété mobile
n'est compris dans cette vente. La propriété portant les noméros municidécrite est louée par bail par Messieurs
devite a cet bail.

CONDITIONS—DE LA VENTE—Deux
choquée coté et se louent a geou par mois
il y en a devant être représenté par billeis à ordre, payables i ou 2 ans après
date, respectivement avec intérêt payable annuellement au taux de 8 pour cent

lets à Gordre, payables 1 ou 2 ans après date, respectivement avec intérêt payable annuellement au taux de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'au payement des dits billets à ordre avec interet spécial, assurance, primes et taxes et en cas de procés 5 pour cent pour frais d'avocat et tous les frais devant étre garantis par hypothèque et privilège de vendeur. l'acte devant contenir le pacte de non allenando, et toutes les clauses usuelles de securités. Les quatre terrains spéciaux, prenderement décrits, seront offerts et provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur, alors les trois terrains deux-infinement et troisièmement décrits seront offerts et provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur, et infinement l'entière propriété, sept terrains seront offerts, la partie à bail sujette eu bail. En cas qu'un enchérisseur pour l'entière propriété en dépasse pas les enchères et de l'ave. Lafayette, et mesure cu mestre américame, trente pieds, sept propriété ne dépasse pas les enchères

re forme l'encoignure de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure et mesure américaine, trente pieds, sept pouces t quatr lighs face à la rue Chartres, Quatre vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafayette et à peu près quatre vingt dix pieds dix pouces et quatre lighes de profondeur sur la lighe vers la rue Port; les améhorations sur la dite propriété portant le numero municipal 260 rue Chartres, et consistent d'une bâtisse à deux étages en briques, contenant 14 chaintres, corridors, galleties, etc., et sisse public à un loyer d'à peu près \$45.00 puble à un loyer d'à peu pres \$45.00 (ar mois.

5. In certain terrain, avec toutes les bâlisses et améliorations qui s'y tron-vent, situe dans le Faubeurg Washing-ton, actuellement le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro six de cette ville, dans l'ilet numéro six maintenant det numéro (83) borné par les rues Lesseps, Royaté, Poland et Daughine, lequel dit terrain est designé par le numéro ouzé sur un plan dressé par loseph l'illé, voyer de ville, sous dats du 25 février (82) déposé dans le burreau de l'hulippe Lacoste, notaire, et mesure emquante trois pieds (33) trois pou ces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115 de profondeur entre lignes paralleles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 731-733 rue l'esseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à 210,00 par mois chaque côté.

5 chambres de chaque côté et se loue à \$0.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent; et droits etc. situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troiseme District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, désigné par le numéro ouze sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 22 avril 1848, déposé dans le bureau de Lucien Hermann, notaire et mesure d'agrés le dit mann, notaire et mesure d'ajorès le dit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt quatre pieds de profondeur, mesure américaine; les améliorations sur la dite propriété portant le numéro municipal 52s rue Espagne, et consistent en une bâtisse en bois à deux étages, toit en ardoises, allée, et contient 4 chambres, galleries, etc., et se loue à \$9.00 par mois.

7. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., portnat les numéros municipaux 739-741 rue Lesseps dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro 483, borné par les rues Lesseps, nann, notaire et mesure d'après le dit

numéro 183, borné par les rues Lesseps, Poland, Hoyale et Dauphine, designie comme terrain numéro dix formant l'encoignure des rues Lesseps et Dauphine, et mesure cinquante trois pieds, trois pouces, de face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds de pronfondeur et de face à la rue Dauphine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois contenant de chaque coté 5 chambres, hangar, etc., susceptible à un loyer de \$10,00 par mois chaque coté. Conditions—Comptant. Actes de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de épôt est requis au moment de l'adjudication. numéro 183, borné par les rues Lessens

SIDNEY F. GAUTIER, Encanteurs.
Avocat pour demandeur.
B. T. WOLF, Avocat pour le defendeur.
jant4.19,26fév2.9,16.18 AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine S. Man drop. drep.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans—No. 103,208—Division D — Attendu que Heury Handrop, a présenté une pétition à lix cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Catherine S. Handrop, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix Jours les raisons pour lesquelles (t ne jours les raisons pour lesquelles il m serait pas fait droit k'ia dite pétition. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Grestier.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.
18jan18,22,27

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE

eux collages domines rapportant de hous reteaux, 1200-22-26-26 s. Robert-son, pres de la rue Eratu. Ayant trois et quatre clambiers de chaque colde. SUCCESSION DE CATHERINE AIRVNY, EPOUSE DE PATRICK DECRY.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

John Maestri 1s. A. Fuchs.

value date le proces ci-dessus ma-tule et nomerole suivant l'inventaire en-regette date mon bureau. Conditions-Compilant. constable Première Cour de Crie de la

Nouvelle orleans.
A. J. Rossi. Avocat pour le demandeur, jan19,25,30

ANNONCE JUDICIAIDE. Mine Martha W. Mursa, femme scale 18. Henry Haffner.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle crieans — No. 15,862 — Em vertu d'un writ de Fieri Facas qui m'a éte adressé par l'Hon. Henry Benshaw, juge de la Invision C de la Fremaere cour de Ché de la Nouvelle tricans, dans l'affaire ci-dessus inutulée et numeroiee, je procéderal a vendre à Fenchere publique devant la nouvelle 2atisse de Cour rue Hoyaie entre les rues et. Louis et Conti. dans le feuxaème listrict de cette ville VENISEEL, le 21 fevrier 1913, a midi la projuèle ca-agrès degrife à savoir:

destrict de celle ville al Meille de ca-agresi destrict 1913, à midi la proprière ca-agresi destrice à savoir:

Deux certains terrains, esc. sides dans l'het borne par l'are. Nashville ez dens l'het borne par l'are. Nashville ez des rues Aumonchaum. Elecacie extress par les numeros 22 et 13 sur l'houpatoulas, dans l'Het ès Hurisaulle, désignes par les numeros 22 et 13 sur lur plan par A. G. Blanchard, anache a un acte devant A. Hero, ir. notare, dans le 10 unai 1888, et suvant lequel du Idam les dits terrains mes-urent chacun 25 l'es dits terrains mes-urent acquisse par le une fondeur de 120 entre listes paralleles, tunt la même proprière acquisse par le une proprière acquisse par le une proprière acquisse par l'es difficient de le 25 mai 1988, et enreguente dans le bureau d'altenations dans le proces et dessis intitulé et numerole. Conditions-campiant.

Constable fromière Court de cuté de cale de conditions-campiant. Constable Fremiere Cour de Cifé de la

Nouvelle orienns.
Howfill Carter, Jr.,
Avocal pour demandeur,
Jauli-geleva.9.16.20

ANNONCES JUDICIAIRE

CTAT DE LA LOUISIANE -COTE CI

Jo certifie par le présent que le l'ime jour de décembre 1912 jugement a été rendu en cette c ur dans l'affinne di desens mitibales. dans les mots et ut mères qui survent, à savoir
Jugement— Interdiction de Mile Mullis Sullivan – No 102, 278 Ce one arriva ce jeur peur à re jugé Présents : Ges Montg mory, aveces paur l

nistrer ese affaires et prerence ern interd e-tion: les frais de ce precès devant è ne pavés des propriétés de ladis défandans a. Jugement n et rendu en cour enverte le 11 décembre 1912. Jugement signé en cour enverte le 17 dombre 1913 GRO. H. THEARD, Jages Signé: GEO H. THEARD. Jago.
En foi de quei j'ai signé et angesé le ereme
de orthe ceur, en la ville de la Mouve-Br-Or-lána, co Mane jeur de décembre de l'année
de Wetre-Heigneut mis neuf cont donne.
W. T. Bakky Député Groffler.
25 440 - 25...jan 9 28

E. A. ANDRIEU SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU

PROPRIÉTÉS FONCIERES STOCKS ET BONS

802 RUE PERDIDO

WENTES A LENCAN

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

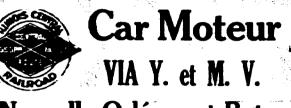
ANNONCE JUDICIAIRE.

1501-63 RUE DRYADES, COIN DE LA RUE FELICITE En face du magasin de marchandises sèches Kaufman

Bâtisse en briques à deux étages pour maison de commerce sures de la la commerce de la la commerce de la commer Bétisse en briques à deux étages pour maison de commerce

CHEMINS DE FER.

CHEMINS DE FER.



Nouvelle-Orléans et Baton Rouge

COUMENCANT LE Jer DECEMBRE.

Car Moteur. Train Regul				
	Car	Moteur.	Train R	égulie
gesme la Nouvelle orieans,	6 55 a m	7:00 a m	3:15 p m	4:15 1
Armine a La Place, Braneati		8:10 a m		
Arrive a Beserve. Drapeatt		8.20 a m		5:30 1
Arrese à Gargville, Deapeau		8:25 a m		5:37
Amire a Lutcher		8:10 a m	4:18 p m	5:59 1
Active & Convent		8:57 a m	4:31 p m	6:10 I
Armine a Burnshie	9:02 a m	9:25 a m	4:48 p.m.	5:35 r
Acrose & Babin Beitres.		10.30 a m	5:35 p m	7.45 £
willing Bance Bauge	4:00 p.m.	2:05 p m	6:10 a m	6:20 8
Active a Burnside	LIN DEL	3.00 0.00	6:3 a m	
TOTAL A CONTRACTOR	5:10 p m	3:27 p m	7:10 a m	7:50 6
Armain & Esteber		3:48 p m	7:22 a m	8.04
Arrive a clary ville. Estapeau	5:37 p m	4:00 p fri	• • • • • • • •	8:25 8
Arrest & Reweve, Despuss		4:15 pm		8.33
Arrest a La Piarte. Despessi		5:24 p m	•	
Arreste à Nouvelle serieans		5:30 pm	8:30 a m	9:43 8
and the second s		•		

Le Car Memer S'arrêtera pour embarquer ou débarquer les passagers dé-tendeurs à billets à a stations de La Place, Réserve ou danyville, ou à des suadones que sont désignées comme places d'arrêts réguliers, en notifiant POUR PLUS AMPLES BENSEIGNEMENTS

Bureaux des Billets en Ville, 141 rue St. Charles

OUEST New Orleans Great

JUUINENN PAUITIU Par Mer jusqu'à New York

et la Havane Par Chemin de fer jusqu'en Californie et dans tout

Powest Demandez pour la littérature gratis. Bureau de billets en ville.

227 MUE ST. GHARLES PHONE MAIN 4027

Le Train de New York

Quitte la Station 7:30 P. M. DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue

Un ilet de Broadway. Eclaire à l'Electricité.

Excellent Service de Wagon Restaurant. "A La Carte"

211 RUE ST. CHARLES. [sepôt: Station Terminale, rue du Canal.

Bureau des Billets,

PROVE MAIN 2509.

Exclusivement de Première Classe

NEW YORK-HOUVELLE OR-

EXCURSIONS A BAS PRIX

Northern Railroad

NOUVELLE ORLEANS, LA. Tous les Dimanches

Lacombe, Forest Glen et les

points interniediaires

Frix After et fletour **SLOO**

Folsom, Onville, Hoods, Pfalzheim. Bogalusa et les points intermédiaires. Prix Aller et Retour **\$1.2**5

Quitte la Station Terminale.....7:45 a. fi. Arrive à la Station Terminale...3:00 p. fi. Une occasion de visiter les Fameux Lieux de Santé de la Paroisse St. Tammany.

Les trains partent de et arrivent à la Station Terminale, rue du Canal.

Pour renseignements complets voyez l'Agent des Billets, Station Terminale, Phone Main 4800.

l'Agent des Billets, Station Terminale Phone Main 4800. M. J. McMAHON, Agent Générale des Passagers. O. B. AUBURTIN. Asst. Agent Générale des Passagers. 505 WHITNEY-CENTRAL BLING. Phone Main 488.

L'ILLINOIS CENTRAL

Fournit le Service le Plus Effi

Chicago St. Louis Louisville Cincinnati

et Tous les Points au Nord, à l'Est et à l'Ouest, Deux Trains sur Tout le Parcours Journellement. Lumières et Eventails Electriques. Chars à Coupés Indestructibles Construits en Acier, Toutes lles Commodités et le Luxe du Voyage Moderne Donnés aux Clients. Bureau de l'Illinois Central. 141 rue St. Charles.

Pourquoi n'allez-vous pas aux Mineral Wells



Seule ligne faisant un service di-

DALLAS ET FORT WORTH Bureau 207 Rue St. Charles-

UNION SANITARY EXCAVATING CO.,

TERME

FOSSES PAISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC

THAVAIL DE PREMIER ORI